MASTER ENSEIGNEMENT ET ÉDUCATION

GUIDE DES ÉTUDES

INSPÉ Institut national supérieur du professorat et de l'éducation Académie de Lille Hauts-de-France

Université de Lille

Table des matières

Présentation générale du projet de formation 2
Présentation de la maquette de formation 4
Modalités d'évaluation de connaissances et de compétences 5
BCC 1 – Consolider et enrichir son expertise disciplinaire 7
Expertise disciplinaire 7
BCC 2 – Concevoir et conduire son enseignement pour la classe 8
Didactisation des éléments scientifiques pour la classe et au CDI 8
Stratégies pédagogiques appliquées à la discipline 10
Intégration du numérique dans les pratiques disciplinaires 12
BCC 3 – S'adapter pour agir dans un cadre institutionnel 15
Agir dans un cadre institutionnel 15
Adapter ses pratiques pédagogiques au contexte 17
BCC 4 – Développer sa réflexivité professionnelle pour ajuster ses pratiques 20
Préparer et exploiter le stage 20
Analyser par la réflexivité professionnelle, irriguée par la recherche 23
Interprétation par les pratiques de la recherche disciplinaire à visées professionnelles 25
Contacts 27

Présentation générale du projet de formation

Vous êtes lauréats du CAPES, CAPEPS, CAPET ou CAPLP : toutes nos félicitations ! Conformément aux changements introduits par la réforme de la formation initiale de 2026, vous devez maintenant suivre et obtenir le master Enseignement et Education (M2E) mention professorat du 2nd degré qui a pour ambition de vous délivrer une formation universitaire solide et de continuer à vous former à votre futur métier.

Ce guide des études du master M2E a pour vocation de constituer un outil de travail essentiel pour chacun d'entre vous : il doit vous aider à comprendre les tenants et les aboutissants de votre formation, à en connaître les objectifs visés, les connaissances et compétences qui seront travaillées durant ces deux années et les attendus de fin de formation.

C'est donc un outil de référence qui vous accompagnera durant ces deux années de formation et vous conduira vers la réussite du master et de votre entrée dans le métier de professeur du second degré.

La formation en master M2E à l'INSPE de l'Académie de Lille Hauts-de-France respecte l'ensemble des éléments du cadrage national défini par l'arrêté du 12 janvier 2026[1] et prend appui sur le référentiel de formation du professorat du second degré publié dans le Bulletin officiel spécial n° 1 du 28 mai 2026[2]. Ce référentiel de formation définit les objectifs de fin de formation, décline les contenus d'enseignement et structure le continuum de formation qui permettront le développement progressif des compétences professionnelles des futurs professeurs du second degré.

La maquette de formation du master M2E mention « Professorat du second degré » se compose de 4 BCC (Blocs de connaissances et de compétences) qui s'appuient en M1 sur 12 semaines de stage de pratique accompagnée, réalisées en collège et/ou lycée, et en M2 sur un stage en responsabilité à mi-temps dans un établissement du second degré :

- Le BCC 1 s'intitule « Consolider et enrichir son expertise disciplinaire ». Il a pour finalité la consolidation et l'approfondissement des savoirs disciplinaires, en lien avec les programmes scolaires que vous devrez enseigner.
- Le BCC 2 se nomme « Concevoir et conduire son enseignement pour la classe ». Ce deuxième bloc a pour finalité l'acquisition des savoirs didactiques liés à la discipline d'enseignement et la maitrise des stratégies pédagogiques. Au fil des deux années de master, vous apprendrez à concevoir et mettre en œuvre des situations propices aux apprentissages des élèves, intégrant notamment les outils numériques.
- Le BCC 3 s'intitule « S'adapter pour agir dans un cadre institutionnel ». Ce bloc vise l'acquisition des compétences transversales nécessaires à la prise en charge de tous les élèves dans la diversité des contextes d'exercice et dans le cadre des valeurs et des principes attachés au service public d'éducation.
- Le BCC 4 « Développer sa réflexivité professionnelle pour ajuster ses pratiques » renvoie à la nécessité de vous engager dans une dynamique de développement professionnel continu, fondée notamment sur la recherche, à travers la réalisation d'un mémoire de master.

Ces quatre BCC structurent une formation dont tous les éléments sont complémentaires et interdépendants, s'inscrivant dans une approche globale et cohérente du métier de professeur du second degré. Vous serez invités tout au long de la formation à tisser des liens entre ces différents blocs de compétences afin de vous permettre de développer une vision systémique du métier, et de l'appréhender dans une visée humaniste, émancipatrice et vectrice d'égalité des chances pour vos élèves.

[1] https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000053368704
[2] https://www.education.gouv.fr/bo/2026/Special1-0

Avec tous nos souhaits de deux années de formation riches et fructueuses.

L'équipe de direction de l'INSPE Lille HdF

Présentation de la maquette de formation

Master 2 M2E Professorat du 2nd degré					
		Heures Semestre 3	ECTS	Heures Semestre 4	ECTS
	Eléments de formation	144	30	109	30
BCC 1 - Consolider et enrichir son expertise disciplinaire		**40**	5		
UE 1.1	Expertise disciplinaire	40	5		
BCC 2 - Concevoir et conduire son enseignement pour la classe		**50**	10	**40**	7
UE 2	Concevoir et conduire son enseignement pour la classe	50	6	40	7
UE 2.1	Didactisation des éléments scientifiques pour la classe	19		9	
UE 2.2	Stratégies pédagogiques appliquées à la discipline	21		21	
UE 2.3	Intégration du numérique dans les pratiques disciplinaires	10	4	10	
BCC 3 - S'adapter pour agir dans un cadre institutionnel		**30**	6	**32**	8
UE 3	S'adapter pour agir dans un cadre institutionnel	30	6	32	
UE 3.1	Agir dans un cadre institutionnel	10		10	2
UE 3.2	Adapter ses pratiques pédagogique au contexte	20		22	6
BCC 4 - Développer sa réflexivité professionnelle pour ajuster ses pratiques		**24**	9	**37**	15
UE 4	Stage et réflexivité	24	6	37	15
UE 4.1	Préparer et exploiter le Stage	6		**10**	
EC 4.1.1	Préparer et exploiter le Stage			6	
EC 4.1.2	Stage (1/3 tps en M1; mi-tps en M2)			0	
EC 4.1.3	Suivi stage			4	
UE 4.2	Analyser par la réflexivité professionnelle, irriguée par la recherche	12		**15**	
UE 4.3	Interprétation par les pratiques de la recherche disciplinaire à visées professionnelles	6	3	**12**	
EC 4.3.1	Interprétation par les pratiques de la recherche disciplinaire à visées professionnelles			10	
EC 4.3.2	Suivi mémoire			2	

Modalités d'évaluation de connaissances et de compétences

Master 2 M2E Professorat du 2nd degré -parcours Documentation							
		ECTS	Evaluation initiale			Evaluation 2nd chance	
	Total master 2	60	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Contenu de l'épreuve	Nature de l'épreuve	Contenu de l'épreuve
	Total semestre 3	30					
BCC 1 - Consolider et enrichir son expertise disciplinaire		5					
UE 1.1	Expertise disciplinaire	5	Ecrit	4h	Écrit commun avec l'UE 2-1 / 2-2 Conception d'un projet pédagogique en EMI / EAC incluant un partenariat et une mobilisation des espaces et ressources du CDI	Oral et/ou écrit selon les compétences à valider	
BCC 2 - Concevoir et conduire son enseignement pour la classe		10					
UE 2	Concevoir et conduire son enseignement pour la classe	6	Production à présenter à l'oral	à définir au sein des cours	Connaissance des médias, de l'information et de leurs technologies (Commun avec UE 1)		
UE 2.1	Didactisation des éléments scientifiques pour la classe						
UE 2.2	Stratégies pédagogiques appliquées à la discipline						
UE 2.3	Intégration du numérique dans les pratiques disciplinaires	4	Dossier de conception de séance				
BCC 3 - S'adapter pour agir dans un cadre institutionnel		6					
UE 3	S'adapter pour agir dans un cadre institutionnel	6					
UE 3.1	Agir dans un cadre institutionnel		Dossier réflexif		Ecrit réflexif prenant appui sur le 1er rapport de visite		
UE 3.2	Adapter ses pratiques pédagogique au contexte						
BCC 4 - Développer sa réflexivité professionnelle pour ajuster ses pratiques		9					
UE 4	Stage et réflexivité	6					
UE 4.1	Préparer et exploiter le Stage		1er rapport de visite (rapport du tuteur INSPE)				
UE 4.2	Analyser par la réflexivité professionnelle, irriguée par la recherche						
UE 4.3	Interprétation par les pratiques de la recherche disciplinaire à visées professionnelles	3	Ecrit		Rapport d'étape de 20 pages minimum		

L'évaluation de 2nd chance est positionnée, le plus souvent, en fin d'année et concerne les étudiants qui n'ont pas acquis les compétences attendues tout au long de l'année

	Total semestre 4	30					
BCC 2 - Concevoir et conduire son enseignement pour la classe		7					
UE 2	Concevoir et conduire son enseignement pour la classe	7					
UE 2.1	Didactisation des éléments scientifiques pour la classe		2ième rapport de visite (rapport du tuteur INSPE)				
UE 2.2	Stratégies pédagogiques appliquées à la discipline						
UE 2.3	Intégration du numérique dans les pratiques disciplinaires						
BCC 3 - S'adapter pour agir dans un cadre institutionnel		8					
UE 3.1	Agir dans un cadre institutionnel	2	Entretien à l'issue de la visite de stage	1h			
UE 3.2	Adapter ses pratiques pédagogique au contexte	6					
BCC 4 - Développer sa réflexivité professionnelle pour ajuster ses pratiques		15					
UE 4	Stage et réflexivité	15					
UE 4.1	Préparer et exploiter le Stage		Mémoire et soutenance		Mémoire de 30 à 60 pages hors annexes	Oral et/ou écrit	Ecrit complémentaire au mémoire ou nouvelle soutenance ' à la condition d'avoir présenté un mémoire jugé recevable et d'avoir effectué la soutenance, sur avis du directeur / de la directrice du mémoire et du / de la responsable de parcours.
UE 4.2	Analyser par la réflexivité professionnelle, irriguée par la recherche						
UE 4.3	Interprétation par les pratiques de la recherche disciplinaire à visées professionnelles			40 minutes (présentation 15', entretien 20', délibération 5')	Soutenance		

BCC 1 – Consolider et enrichir son expertise disciplinaire

UE 1.1	Expertise disciplinaire

1- Objectifs poursuivis

Ce cours vise l'acquisition des savoirs théoriques nécessaires à l'exercice du métier de professeur documentaliste. Ces savoirs sont issus principalement des Sciences de l'information et de la communication articulés aux sciences de l'éducation.
Ces savoirs sont organisés sur les différents semestres afin de couvrir les 3 grands domaines des missions des professeurs documentaliste : la culture de l'information et des médias, l'organisation et la mise à disposition des ressources documentaires, l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel.
Ces trois grands domaines se déploient dans les différents volets de la politique documentaire que le professeur documentaliste met en œuvre et contribue à définir.
Le contenu de ces cours vise aussi une connaissance approfondie des médias et de l'information essentielle à la capacité à concevoir et à mettre en œuvre un enseignement ayant pour objectif l'acquisition d'une culture de l'information par les élèves et le développement de leur esprit critique.

2- Contenus détaillés

Semestre 3 (40h)

Communs de la connaissance : Appropriation de la notion et articulation avec le métier de professeur documentaliste. Usages collectifs et pratiques de partage au CDI. Connaissance des logiques d'enclosure. Accès aux savoirs. Communs de la connaissance comme objet d'enseignement pour les professeurs documentalistes. Développement d'une littératie des communs. Licences, droits d'usage, participation, partage des savoirs au CDI.

Veille professionnelle, informationnelle, pédagogique et culturelle dans les missions du professeur documentaliste.

Connaissance des médias, de l'information et de leurs technologies : Les effets des médias. Histoire des récits, de la littérature aux médias. Récits et événements médiatiques. Représentations médiatiques.

3- Indicateurs de réussite et axes de progressivité attendus

Appropriation des connaissances notamment en SIC et capacité d'articulation avec le métier de professeur documentaliste.

Capacité à mobiliser les connaissances pour devenir un.e professeur.e documentaliste réflexif et mettre en œuvre les missions du professeur documentaliste.

4- Bibliographie indicative

Les ouvrages de la bibliographie programme du concours constituent une première liste d'ouvrages incontournables. https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-programmes-des-concours-externes-bac3-de-recrutement-d-enseignants-du-second-degre-de-la-session-1402

Cette bibliographie sera complétée par chaque enseignant au sein des différents cours.

BCC 2 – Concevoir et conduire son enseignement pour la classe

UE 2.1	Didactisation des éléments scientifiques pour la classe et au CDI

1- Objectifs poursuivis

Ce cours vise à développer la capacité à concevoir un enseignement en Éducation aux Médias et à l'Information et en information documentation scolaire pour des élèves, de la sixième à la terminale et dans toutes les voies de formation (générale, technologique et professionnelle). Il a également pour objectif le développement de la capacité à gérer le CDI comme un espace d'apprentissage et d'enseignement.
L'enseignement dispensé par les professeurs documentalistes concourt à l'acquisition d'une culture de l'information et des médias.
L'enseignement conçu par les professeurs documentalistes s'appuie sur une connaissance et une analyse solide des médias et de l'information et technologies qui s'y rapportent. Cet enseignement s'appuie aussi sur les pratiques réelles des élèves. Il s'agira donc dans ce cours d'articuler les connaissances vues en EC 1-1 à la conception de l'enseignement en EMI. Nous travaillerons ici à la didactisation des connaissances issues des SIC. Nous verrons que la pensée didactique du professeur documentaliste se déploie lors des temps d'enseignement programmés mais aussi dans la réflexion à propos des espaces, des ressources du CDI et de leur gestion.

Les élèves puis fonctionnaires stagiaires apprendront à concevoir, structurer, planifier des séquences d'enseignement en s'appuyant sur les programmes disciplinaires et sur le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Ils apprendront aussi à concevoir une progression des apprentissages en EMI qui s'appuient sur l'articulation d'apprentissages programmés, auto dirigés et fortuits qui peuvent se dérouler au CDI ou au sein d'autres espaces scolaires, afin de permettre l'acquisition d'une culture de l'information pour tous les élèves. Cette progression des apprentissages s'appuyant notamment sur des partenariats pédagogiques, les questions relatives à la conception d'un co enseignement seront aussi abordées.

2- Contenus détaillés

Semestre 3 (19h)

Éducation Artistique et Culturelle et Didactique de l'EAC. Apports sur l'Éducation artistique et culturelle. Histoire, dispositifs, textes réglementaires, mise en œuvre et enjeux.

Semestre 4 (9h)

Faire acquérir une culture de l'information et des médias à tous les élèves pour éduquer à la citoyenneté : Progression des apprentissages en EMI à l'échelle de l'établissement. Travail collectif et partagé en équipe pédagogique pour l'EMI. Enjeux de l'EMI dans l'éducation à la citoyenneté. Évaluation des acquisitions en EMI et culture de l'information et des médias par les élèves.

3- Indicateurs de réussite et axes de progressivité attendus

Semestre 3 : → Capacité à concevoir et planifier un projet pédagogique d'EMI / EAC incluant un partenariat pédagogique et une mobilisation les espaces et ressources du CDI.

Semestre 4→ Capacité à mettre en œuvre une pédagogie de l'EMI accompagnant les élèves vers l'autonomie, le pouvoir d'agir et la créativité

La progression de l'UE vise à atteindre, tout au long de la formation en master, un niveau d'acquisition nécessaire pour débuter dans le métier concernant les compétences listées dans le référentiel des compétences des enseignants et spécifiquement des professeurs documentalistes.

4- Bibliographie indicative

Les ouvrages de la bibliographie programme du concours constituent une première liste d'ouvrages incontournables. https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-programmes-des-concours-externes-bac3-de-recrutement-d-enseignants-du-second-degre-de-la-session-1402

Cette bibliographie sera complétée par chaque enseignant au sein des différents cours.

UE 2.2	Stratégies pédagogiques appliquées à la discipline

1- Objectifs poursuivis

Ce cours vise le développement de la capacité à mettre en œuvre son enseignement et penser la gestion du CDI pour faire acquérir aux élèves des connaissances et compétences informationnelles.

Ces connaissances et compétences informationnelles permettent aux élèves de se consacrer à des tâches cognitives qui mobilisent le raisonnement, l'esprit critique, la prise d'initiatives en autonomie guidée puis complète ainsi que la créativité.

Le professeur documentaliste met en œuvre des stratégies pédagogiques favorisant l'autonomie, l'initiative, le travail coopératif et le développement des compétences psychosociales des élèves. Ces stratégies pédagogiques visent notamment la production individuelle ou collective de documents ou d'objets médiatiques. Elles se caractérisent par la personnalisation des apprentissages, la prise en compte des pratiques et usages des élèves, l'interdisciplinarité et l'usage des technologies de l'information et de la communication.

Les pratiques partenariales étant courante dans le métier de professeur documentaliste, les stratégies pédagogiques de co enseignement ainsi que le travail partagé en équipe seront aussi abordés.

2- Contenus détaillés

Semestre 3 (21h)

Pédagogie de l'EMI et de l'EAC, enseigner et éduquer en partenariats : Articulation avec les apports du cours 2-1. Conception d'un projet pédagogique en EAC incluant un partenariat pédagogique et une mobilisation des espaces et ressources du CDI.

Médiation des espaces du CDI : Espaces et lieux. Médiations et prescriptions. Modèles des lieux « bibliothèques. Appui sur une enquête sonore, visuelle ou audiovisuelle sur les modes d'habitation du CDI de stage.

Semestre 4 (21h)

Littératies et translittératie : Développement de l'autonomie, du pouvoir d'agir et de la créativité en pédagogies de l'EMI : Apports sur les notions d'autonomie, de pouvoir d'agir et de créativité. Création d'artefact(s) (objet pédagogique) pour accompagner les apprentissages en EMI. Construction d'un scenario pédagogique incluant des artefacts (objet pédagogique créé au minilab de l'INSPE). Pour permettre la production et la réflexion sur les stratégies pédagogiques à adopter, des formats longs - type workshop - seront choisis pour ce cours.

3- Indicateurs de réussite et axes de progressivité attendus

Semestre 3 : → Capacité à concevoir et planifier un projet pédagogique d'EMI / EAC incluant un partenariat pédagogique et une mobilisation des espaces et ressources du CDI.

Semestre 4 : →Capacité à mettre en œuvre une pédagogie de l'EMI accompagnant les élèves vers l'autonomie, le pouvoir d'agir et la créativité
→ Création d'artefact(s) (objet pédagogique) pour accompagner les apprentissages en EMI -

→ Production d'un oral relatant la conception et l'analyse réflexive d'un scenario pédagogique incluant des artefacts (objet pédagogique créé au minilab)

La progression de l'UE vise à atteindre, tout au long de la formation en master, un niveau d'acquisition nécessaire pour débuter dans le métier concernant les compétences listées dans le référentiel des compétences des enseignants et spécifiquement des professeurs documentalistes.

4- Bibliographie indicative

Les ouvrages de la bibliographie programme du concours constituent une première liste d'ouvrages incontournables. https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-programmes-des-concours-externes-bac3-de-recrutement-d-enseignants-du-second-degre-de-la-session-1402

Cette bibliographie sera complétée par chaque enseignant au sein des différents cours.

UE 2.3	Intégration du numérique dans les pratiques disciplinaires

1- Objectifs poursuivis

L'objectif de cette UE est double : développer les compétences numériques professionnelles des étudiants et leur permettre de développer les compétences numériques de leurs élèves.

La formation prend en compte les outils numériques et leurs contextes d'usage. Les étudiants sont formés à l'usage pédagogique des outils et ressources numériques. **La formation intègre une évaluation basée sur une mise en œuvre professionnelle et la passation d'un parcours permettant la délivrance d'une attestation des compétences professionnelles, dans le cadre de référence des compétences numériques d'éducation.**

Le semestre 3 s'articule davantage autour de la prise en compte des élèves et de leurs besoins tandis que le semestre 4 est davantage orienté vers l'innovation et la plus-value pédagogique.

2- Contenus détaillés

Semestre 3 (10h)

- Utiliser les potentialités des équipements, des ressources et des services numériques pour développer les compétences numériques des élèves et les impliquer dans une démarche de conception numérique
- Concevoir des démarches de différenciation pédagogique, en mobilisant le numérique comme levier d'adaptation des supports, des rythmes, des parcours et des modalités d'accompagnement des élèves
- Prendre en main et exploiter des outils numériques d'exercisation, en les intégrant de manière réfléchie dans les situations d'apprentissage pour favoriser l'entraînement, la différenciation et l'autonomie des élèves.
- Explorer et mobiliser des outils numériques d'évaluation, en vue de diversifier les modalités d'évaluation, de recueillir des données sur les apprentissages et d'accompagner le suivi et la progression des élèves.
- Mobiliser des outils numériques et des dispositifs fondés sur l'intelligence artificielle afin de soutenir les processus de mémorisation, de réactivation des connaissances et d'ancrage des apprentissages chez les élèves.
- Découvrir des contenus créés afin de sensibiliser les élèves aux biais de l'IA, et aux risques générés par le numérique sur l'environnement ainsi que sur la santé, le bien-être.

Semestre 4 (10h)

- Identifier, expérimenter et articuler des outils numériques favorisant l'hybridation des enseignements.

- Analyser la conception et la mise en œuvre de scénarios pédagogiques intégrant le numérique, en s'appuyant sur des cadres de référence reconnus (SAMR, TPACK, …) afin d'évaluer leur plus-value pédagogique et d'ajuster les pratiques.
- Interroger les apports de l'intelligence artificielle au service de l'école inclusive, en identifiant les usages permettant de répondre à la diversité des besoins éducatifs particuliers et en prenant en compte les enjeux éthiques et réglementaires.
- Expérimenter des usages numériques disciplinaires innovants, notamment dans une perspective de différenciation et d'accompagnement personnalisé des élèves dans un cadre pédagogique sécurisé (chatbots, feedbacks, gamification...)

3- Indicateurs de réussite et axes de progressivité attendus

Semestre 3

Concevoir une activité numérique pour la classe et :

- Recourir au numérique lorsque cela répond à une problématique d'apprentissage, d'enseignement ou d'éducation
- Respecter des principes éthiques et juridiques
- Identifier les compétences numériques des apprenants pré requises et développées
- Prendre en compte des besoins éducatifs particuliers, et identifier les usages, outils et/ou ressources numériques qui permettraient d'y répondre
- Mobiliser le numérique comme moyen de conception et pour formaliser son projet, son scénario
- Choisir des moyens / supports / pratiques / outils / ressources / solutions / données numériques sélectionnés par rapport aux objectifs visés et activités prévues.
- Identifier plusieurs usages de l'IA favorisant l'accessibilité et la prise en compte de la diversité des besoins éducatifs.

Semestre 4

Mettre en œuvre une activité numérique en classe et :

- Préparer et gérer le matériel, les outils, la partie technique
- Utiliser des potentialités des moyens numériques pour permettre une différenciation
- Accompagner des apprenants en prenant en compte leurs compétences numériques
- Mesurer la réalité de l'atteinte des objectifs de l'activité
- Évaluer les compétences numériques des apprenants
- Est en mesure d'analyser la plus-value pédagogique du numérique à l'aide de cadres reconnus et proposer des ajustements à une pratique

Analyser la mise en œuvre d'une activité numérique en classe et :

- Porter un regard réflexif sur l'atteinte des objectifs
- Analyser la prise en compte effective de la diversité des apprenants
- Partager une expérience professionnelle s'appuyant sur le numérique
- Être en mesure de faire le point sur les apports professionnels
- Sait identifier plusieurs usages pédagogiques pertinents de l'IA et justifier l'apport de l'IA au regard des objectifs

4- Bibliographie indicative

Évaluer, développer et certifier les compétences numériques, Page Eduscol,

Les intelligences artificielles et leurs usages en éducation, Page Eduscol,

En fonction des parcours disciplinaires, les formateurs de chaque discipline complèteront cette liste avec des ressources plus spécifiques.

BCC 3 – S'adapter pour agir dans un cadre institutionnel

UE 3.1	Agir dans un cadre institutionnel

1- Objectifs poursuivis

L'UE 3-1 du BCC-3 rassemble une partie des enseignements qui s'inscrivent dans la philosophie décrite par le RÉFÉRENTIEL DE FORMATION PROFESSORAT DU SECOND DEGRÉ du 28 mai 2026, fixant le cadre des formations dispensées pour les blocs 2,3 et 4 au sein des masters M2E mention second degré. Cette UE s'inscrit totalement dans le Bloc 3, et elle vise à instaurer les conditions et à poser les fondements d'une véritable **dynamique de collaboration et de travail en équipe** dans les EPLE, au service de la réussite scolaire de tous les élèves. La formation en master M2E est définie à partir du nouveau référentiel de formation qu'institue la réforme en lien avec le référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation du 1er juillet 2013. Cette formation donne une place majeure **à la connaissance et la capacité à transmettre les valeurs de la République**
La finalité de l'UE 3-1 est de faire de cette connaissance et de la transmission des valeurs de la République les fondements d'une culture professionnelle commune à tous les étudiants de la mention second degré et de la mention encadrement éducatif intervenant en EPLE. Les enseignements seront réalisés en groupe inter-parcours/mention.

Les grands objectifs sont les suivants :

Devenir acteur du service public d'éducation

- **INSCRIRE SON ACTION DANS LES PRINCIPES ET VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE**
- **CONNAÎTRE LES DROITS ET OBLIGATIONS DU FONCTIONNAIRE DANS LE CADRE DU SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION**
- **CONNAÎTRE LE SYSTÈME ÉDUCATIF FRANÇAIS POUR MIEUX Y INSCRIRE SON ACTION**
- **INSCRIRE SON ACTION DANS UNE DYNAMIQUE D'ÉQUIPE ET PARTENARIALE**
- **CONSTRUIRE DES RELATIONS DE QUALITÉ AVEC LES FAMILLES**
- **AGIR DANS UN CADRE COLLECTIF POUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE**

2- Contenus détaillés

Semestre 3 (10h)

• **Transmettre les principes et les valeurs de la République dans le cadre scolaire**
- Concevoir et mettre en œuvre son enseignement dans le cadre d'une pédagogie égalitaire.

• **Connaitre le système éducatif français pour mieux y inscrire son action**
- Connaître et comprendre les enjeux des politiques éducatives en faveur de l'égalité des chances (éducation prioritaire, prise en compte de la ruralité et de la politique de la ville).

• **Inscrire son action dans une dynamique d'équipe et partenariale**
- Mettre en œuvre des actions dans une dynamique d'équipe et partenariale pour répondre aux enjeux éducatifs en identifiant les personnes ressources et les partenaires à mobiliser.

• **Agir dans un cadre collectif pour la protection de l'Enfance**
- Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et participer à sa résolution en rendant compte et en faisant appel aux personnels en charge de cette problématique.

- Identifier toute forme d'exclusion, de harcèlement ou de discrimination, ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale, de maltraitance ou de violences (notamment sexistes et sexuelles).
- Connaître les procédures de saisine des autorités compétentes.

Semestre 4 (10h)

• **Tenir compte des enjeux de la transition écologique dans l'exercice de ses missions**
- Comprendre l'impact écologique de son action individuelle et collective dans l'exercice du métier d'enseignant.
- Identifier des leviers d'action possibles pour des solutions soutenables à l'échelle de la classe et de l'établissement.
• **Inscrire son action dans une dynamique d'équipe et partenariale**
- Connaître le rôle des associations éducatives complémentaires de l'enseignement.
- Situer son action dans le cadre de dispositifs partenariaux existant sur son territoire.
- Connaître le rôle des acteurs économiques d'un territoire pour contribuer à l'éducation à l'orientation.

3- Indicateurs de réussite et axes de progressivité attendus

L'étudiant devra faire la preuve en qualité de fonctionnaire stagiaire qu'il **respecte et fait respecter** les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toutes les discriminations.
Il prendra en compte les conseils et recommandations qui lui seront donnés pour conforter ses pratiques.
Il devra intégrer une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité.

Il maitrisera suffisamment le parcours « de l'élève » pour **agir** de façon raisonnée et ainsi **faire les choix** professionnels appropriés.
Il devra **répondre de manière efficace** et adaptée aux situations professionnelles rencontrées pour **répondre aux besoins** des élèves.

4- Bibliographie indicative

Chaque formateur proposera une bibliographie de référence à ses étudiants en TD.

UE 3.2	Adapter ses pratiques pédagogiques au contexte

1- Objectifs poursuivis

L'UE 3-2 rassemble les enseignements qui s'inscrivent dans la philosophie du bloc 2 décrite par le référentiel du 28 mai 2026 fixant le cadre des formations dispensées au sein des masters M2E à destination de tous les élèves fonctionnaires et fonctionnaires stagiaires de master de la mention second degré et de la mention encadrement éducatif. Les enseignements seront dispensés en groupe inter-parcours/mention.
La mise en place de ces enseignements reprenant l'entièreté du bloc 2 du référentiel, constitue une exigence forte de la réforme de la formation du professorat du second degré car elle vise à instaurer les conditions et à poser les fondements d'une véritable **dynamique de collaboration et de travail en équipe** dans les EPLE, au service de la réussite scolaire de tous les élèves. Cet objectif doit se traduire par la constitution progressive **d'une culture professionnelle partagée** par l'ensemble des enseignants et personnels d'éducation qui s'appuie sur des **objectifs**, des **valeurs** et des c**ompétences communes** mais aussi sur la nt**(re)connaissance des spécificités** et **des complémentarités** qui en découlent, et qui sont au cœur de tout travail collaboratif.
La finalité de cette UE 3-2 est la construction de compétences professionnelles orientée et traversée par les compétences du bloc 2 du référentiel. Ces compétences professionnelles sont précisées pour la suite dans le référentiel du 1er juillet 2013 qui présente dans une première partie les 14 compétences communes attendues des professeurs et personnels d'éducation.
La voie professionnelle présente des spécificités telles que l'alternance, la co-intervention et un enseignement professionnel tourné vers le monde économique, incluant un enseignement sur des plateaux techniques. La formation des titulaires du CAPLP se doit d'intégrer ces dimensions. Une partie spécifique du bloc 2 « Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice pour viser la réussite de tous les élèves » leur est consacrée pour un nombre d'heures compris entre 15 % et 20 % de l'horaire total du bloc. Cette formation spécifique ouverte à tous les étudiants ayant un intérêt pour la voie professionnelle et ceux susceptibles d'enseigner en sections de techniciens supérieurs, s'inscrit dans le volume horaire du bloc 2, dans une logique de différenciation selon les parcours des étudiants. Cette spécificité sera travaillée et mise en œuvre au semestre 4, avec des groupes constitués uniquement de fonctionnaires stagiaires intervenant en lycée professionnel, plus des fonctionnaires stagiaires pouvant être intéressés par cette spécificité.
Pour synthétiser, l'UE 3-2 a pour objectif de permettre aux étudiants d'adapter leur pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice pour viser la réussite de tous les élèves en développant les points suivants :
CONNAÎTRE ET PRENDRE EN COMPTE LA DIVERSITÉ DES ÉLÈVES
METTRE EN ŒUVRE SON ENSEIGNEMENT
ACCOMPAGNER LE PARCOURS DE L'ÉLÈVE
CONTRIBUER À LA QUALITÉ DU CLIMAT SCOLAIRE
ENSEIGNER EN VOIE PROFESSIONNELLE (15 à 20 % de l'EC-3-2)

2- Contenus détaillés

Semestre 3 (20h)

• Choisir les modalités d'organisation de la classe favorables à l'engagement de tous les élèves dans les apprentissages :
- Savoir mobiliser les principes de gestion de classe en faveur d'un climat de classe serein.

• Assurer la sécurité et le bien-être des élèves
- Mobiliser des modalités d'organisation de la classe et d'activités renforçant l'estime de soi, le sentiment d'appartenance et le respect mutuel.

• Prendre en compte les facteurs d'inégalité scolaire dans sa pratique afin de réduire leurs effets et favoriser la réussite de tous les élèves.
- Mettre en œuvre une pédagogie égalitaire pour faire réussir chaque élève.
- Lutter contre tous les types de stéréotypes.
- Proposer des activités encourageant une ambition forte pour tous les élèves indépendamment de leurs origines socio-culturelles et de leur genre.

• Identifier en quoi sa (ou ses) discipline(s) contribue(nt) à développer des compétences partagées à plusieurs disciplines dans une perspective de transversalité et de culture commune.

• Concevoir et utiliser des évaluations au service de la réussite de tous les élèves :
- Interpréter des résultats pour réguler l'enseignement et les apprentissages.

• Analyser sa pratique dans une démarche réflexive de régulation et de développement professionnel :
- Effectuer un retour réflexif sur une situation d'enseignement vécue.
- Repérer et comprendre les réussites, les marges de progrès d'une pratique et formuler des pistes d'ajustement.

• Intégrer les compétences à s'orienter dans le cadre des enseignements :
- Connaître les missions d'un professeur principal.

Semestre 4 (22h)

• Évaluer les besoins des élèves pour mieux y répondre et rendre effective l'école pour tous.
- Travailler en équipe pluriprofessionnelle (enseignant référent, accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH), coordonnateurs d'unité localisée pour l'inclusion scolaire ou ULIS, personnels de santé et de service social, psychologue de l'éducation nationale) et contribuer à l'élaboration et au suivi des projets personnalisés.

• Concevoir et utiliser des évaluations au service de la réussite de tous les élèves :
- Prendre en compte l'impact potentiel des stéréotypes, notamment de genre, dans les pratiques d'évaluation.

- Contribuer à préparer les élèves aux examens dans la diversité de leurs modalités et dans le respect des définitions d'épreuves.

• **Analyser sa pratique dans une démarche réflexive de régulation et de développement professionnel :**
- S'appuyer sur les besoins identifiés afin de mettre en œuvre les parcours éducatifs en s'inscrivant dans des partenariats avec des acteurs du territoire.

• **Contribuer à la fluidité du parcours scolaire au service de la réussite des élèves**
- Accompagner le choix des élèves (voies, séries ou spécialités et options) au service de leur projet professionnel ou d'orientation.
- Contribuer à préparer les élèves aux transitions école –collège, collège-lycée et lycée – enseignement supérieur.

• **Intégrer les compétences à s'orienter dans le cadre des enseignements**
- Approfondir la connaissance des différentes voies d'enseignement et de leurs spécificités.
- Développer activement les compétences des élèves à s'orienter.

• **Prévenir le décrochage scolaire**
- Mettre en œuvre des stratégies qui permettent le retour en classe des élèves décrocheurs.

• **Choisir les modalités d'organisation de la classe favorables à l'engagement de tous les élèves dans les apprentissages**
- Savoir mobiliser ses connaissances sur les CPS et les fonctions cognitives des élèves pour favoriser leur implication dans les apprentissages en classe.

• **Assurer la sécurité et le bien-être des élèves**
- Mettre en œuvre une pratique d'évaluation favorisant un climat serein d'apprentissage et préservant l'estime de soi.

3- Indicateurs de réussite et axes de progressivité attendus

Il devra **conscientiser et formuler** ses besoins de formation pour **actualiser** ses savoirs pour faire évoluer ses pratiques.
Prend en compte les conseils et recommandations qui lui sont donnés pour conforter ses pratiques.
En qualité de fonctionnaire stagiaire, il devra intégrer une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité

Il devra être capable **d'élaborer, conduire et analyser** une séquence/séance.
Il **maitrisera** suffisamment les compétences professionnelles pour **agir** de façon autonome, **anticiper et faire les choix** professionnels appropriés.
Il devra **répondre de manière efficace** et adaptée aux situations professionnelles rencontrées pour **répondre aux besoins** des élèves.
Participe à la réflexion et au travail collectif en formation et dans son établissement.

4- Bibliographie indicative

Chaque formateur proposera une bibliographie de référence à ses étudiants en TD.

BCC 4 – Développer sa réflexivité professionnelle pour ajuster ses pratiques

UE 4.1	Préparer et exploiter le stage

1- Objectifs poursuivis

L'UE 4-1 s'inscrit dans les 4 blocs du référentiel de formation du 28 mai 2026 fixant le cadre des formations des masters M2E. Ce référentiel précise que « les stages sont préparés, exploités et analysés à la lumière des enseignements dispensés, afin de permettre une découverte progressive du métier ». Les enseignements seront dispensés par parcours de formation et s'articulent avec l'ensemble des Blocs de la maquette de formation mais plus particulièrement avec les enseignements de l'UE 4.2 « Analyser au travers de la réflexivité professionnelle »

La mise en place de ces enseignements structure une formation dont les axes sont complémentaires et interdépendants, s'inscrivant dans une approche globale et cohérente du métier de professeur du second degré.

L'EC 4-1 a pour objectif d'accompagner progressivement les futurs enseignants dans leur entrée dans le métier à travers une préparation réfléchie des périodes de stage et une exploitation formative des situations vécues sur le terrain. Il vise à articuler les apports théoriques de la formation avec l'expérience pratique en milieu scolaire, afin de favoriser le développement de compétences professionnelles solides et réflexives et l'adoption d'une posture professionnelle intégrant les dimensions éthiques et déontologiques du métier.

Plus précisément, ces enseignements permettent aux étudiants de se préparer aux exigences du stage en les aidant à comprendre le fonctionnement de l'institution scolaire, le rôle et les responsabilités de l'enseignant, ainsi que les attentes liées à l'observation et à la prise en charge progressive de la classe. Ils les amènent à conscientiser les enjeux relatifs à la conception de séances d'enseignement adaptées aux élèves et aux programmes, tout en tenant compte des enjeux institutionnels, éthiques, didactiques, pédagogiques et éducatifs.

L'exploitation du stage vise à développer les capacités d'observation et d'analyse des pratiques professionnelles. Les étudiants sont amenés à prendre du recul sur leurs actions et leurs observations, à identifier les réussites et les difficultés rencontrées, et à mobiliser des cadres théoriques pour mieux comprendre les situations d'enseignement-apprentissage. Ces enseignements dispensés par parcours disciplinaire favorisent également l'échange et la mutualisation des expériences entre pairs, dans une perspective de co-construction des savoirs professionnels.

Enfin, ces enseignements contribuent à la construction de l'identité professionnelle des futurs enseignants, en les engageant dans une démarche réflexive continue, indispensable à l'évolution de leurs pratiques et à leur développement professionnel tout au long de la carrière.

Pour synthétiser, l'UE 4-1 a pour objectif d'accompagner les étudiants dans la préparation réfléchie des périodes de stage et de leur démarche d'enseignement ainsi que de les aider à élaborer des observations outillées comme point de départ des retours réflexifs à engager dans toutes les dimensions du métier (didactique, pédagogique, éthique et institutionnelle).

2- Contenus détaillés

Semestre 3 (6h)

CM Modalités de stage en responsabilité et posture professionnelle, cadre juridique en vigueur dans l'exercice de ses missions.

TD

1. Identifier quelques stratégies pédagogiques et didactiques qui permettent de répondre aux obstacles d'apprentissage

- concevoir et planifier son enseignement, préparer la 1ère visite-conseil, documents préparatoires à la leçon observée et communication pré et post visite conseil

- Décrire un problème professionnel, prélever des indicateurs sur le pilotage et la conduite de classe et la construction de son autorité afin de créer un climat de classe propice aux apprentissages.

Semestre 4 (10h)

TD

1. Identifier quelques stratégies pédagogiques et didactiques qui permettent de répondre aux obstacles d'apprentissage

- élaborer un canevas d'observation de l'agir professionnel dans sa globalité basé sur l'observation des élèves et de leurs évaluations à des fins de différenciation pédagogique.

- préparer la 2ème visite conseil (observation de leçon et entretien conseil)

3- Indicateurs de réussite et axes de progressivité attendus

L'étudiant sera capable d'**adopter une posture professionnelle et prendre des décisions fondées sur le cadre réglementaire et éthique du métier**

L'étudiant sera en mesure **de concevoir et planifier son enseignement** dans le respect des programmes et d'en **déduire les effets sur la construction de son autorité** et plus largement **de la gestion éducative de la classe**

L'étudiant sera capable **d'identifier les conditions favorables à l'instauration et au maintien d'un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant.**

L'étudiant sera capable **de prélever des indicateurs visibles et invisibles** dans son activité d'enseignant afin de **réguler et différencier son enseignement**

L'étudiant sera capable **de mesurer l'efficacité de ses actions**

L'étudiant sera en mesure de rendre compte des choix et stratégies utilisés pour instaurer un climat de classe positif et serein.

L'étudiant sera en mesure **de rendre compte des choix et stratégies utilisés** pour rendre accessible son enseignement à tous les élèves.

4- Bibliographie indicative

- Références Institutionnelles

- Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (2013)
- Programmes scolaires (cycles 3, 4 et cycle Lycée)
- Documents Eduscol

- Références scientifiques

- Altet, M. *L'analyse de pratiques professionnelles*, Presses Universitaires de Rennes, 2012.
- Bucheton, D. & Soulé, Y. *Les gestes professionnels de l'enseignant : un multi-agenda de préoccupations enchâssées*, ESF, 2009.
- Houssaye, J. *Le triangle pédagogique*, ESF, 2014.
- Perrenoud, Ph. *Développer des compétences professionnelles à l'école*, ESF, 2013.
- Postic M., De Ketele J-M., *Observer les situations éducatives*, PUR, 1988.
- Chaliès, S. **Accompagner le développement professionnel des enseignants débutants**, De Boeck, 2019.

UE 4.2	Analyser par la réflexivité professionnelle, irriguée par la recherche

1- Objectifs poursuivis

L'UE 4-2 du BCC-4 rassemble une partie des enseignements qui s'inscrivent dans la philosophie décrite par le RÉFÉRENTIEL DE FORMATION PROFESSORAT DU SECOND DEGRÉ du 28 mai 2026, fixant le cadre des formations dispensées pour les blocs 2,3 et 4 au sein des masters M2E mention second degré. Cette UE s'inscrit totalement dans le Bloc 4, et elle vise à instaurer les conditions et à poser les fondements d'une analyse des gestes professionnels de l'enseignant au service de la réussite scolaire de tous les élèves. La formation en master M2E est définie à partir du nouveau référentiel de formation qu'institue la réforme en lien avec le référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation du 1er juillet 2013. Cette formation donne une place majeure **à la réflexivité professionnelle.**
La finalité de l'UE 4-2 est de développer la posture réflexive chez les fonctionnaires stagiaires afin qu'ils puissent réguler et ajuster leurs gestes professionnels au service de la réussite de tous les élèves. Les enseignements seront réalisés en TD disciplinaire.

Les objectifs visés pour les 4 semestres sont les suivants :

- **EFFECTUER UN RETOUR RÉFLEXIF SUR UNE SITUATION D'ENSEIGNEMENT VÉCUE**
- **REPÉRER ET COMPRENDRE LES RÉUSSITES, LES MARGES DE PROGRÈS D'UNE PRATIQUE ET FORMULER DES PISTES D'AMÉLIORATION**
- **TESTER, ÉVALUER ET RÉGULER COLLECTIVEMENT DES DÉMARCHES ET DES OUTILS**

2- Contenus détaillés

Semestre 3 (12h)

Analyse des séances et des séquences de l'étudiant en prenant en compte la gestion de classe et l'explicitation

• Effectuer un retour réflexif sur une situation d'enseignement vécue
- Évaluation et régulation des activités et des séances menées en stage à partir des planifications des étudiants
- Identification des premiers dilemmes professionnels en lien avec le stage
- Intégration des retours d'évaluation formative

• Repérer et comprendre les réussites, les marges de progrès d'une pratique et formuler des pistes d'amélioration
- Analyse de la planification des apprentissages (de la séance à la séquence)

• Renforcement des capacités d'analyse dans des contextes complexes ou imprévus
-Aide à la rédaction de l'analyse des rapports de visite

Semestre 4 (15h)

Analyse des évaluations pour réguler les enseignements et pour différencier

• **Effectuer un retour réflexif sur une situation d'enseignement vécue**
- analyse à partir des évaluations conçues et des traces évaluatives sur les grilles d'évaluation

• **Approfondir la démarche réflexive**
-préparation à l'oral réflexif de fin de master

• **Repérer et comprendre les réussites, les marges de progrès d'une pratique et formuler des pistes d'amélioration**
- apports du formateur d'articles et de références scientifiques issus de la recherche pour analyser et modifier ses pratiques, notamment dans la conception des évaluations

3- Indicateurs de réussite et axes de progressivité attendus

L'étudiant analyse de manière réflexive les séances qu'il conduit, en identifiant ses choix pédagogiques, les ajustements opérés en situation et leurs effets sur l'activité des élèves. Il analyse des fiches de préparation et des séquences d'enseignement en prenant en compte la gestion de classe et l'explicitation.
Il analyse les évaluations qu'il conçoit pour planifier et réguler ses enseignements. Il est capable d'interroger la place de l'erreur.
Il est capable d'analyser avec pertinence des adaptations pédagogiques en lien avec les besoins spécifiques des élèves.

4- Bibliographie indicative

Paquay, L., Altet, M., Charlier, E. et Perrenoud, Ph. (dir.) (1996) *Former des enseignants professionnels. Quelles stratégies? Quelles compétences?*, Bruxelles, De Boeck.

Paquay, L. et Sirota, R. (dir.) (2001) Le praticien réflexif. La diffusion d'un modèle de formation, Numéro thématique de *Recherche et formation (INRP, Paris),* n° 36.

Perrenoud, Ph. (1994) *La formation des enseignants entre théorie et pratique*, Paris, L'Harmattan.

Schön, D. (1993) *Le praticien réflexif. À la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*, Montréal, Éditions Logiques.

Altet, M (1996) Les dispositifs d'analyse des pratiques pédagogiques en formation d'enseignants : une démarche d'articulation pratique-théorie-pratique, in Blanchard-Laville, C. & Fablet, D. (dir.) *L'analyse des pratiques professionnelles,* Paris, L'Harmattan, pp. 11-26.

Altet, M. (1992) Une formation professionnelle par l'analyse des pratiques et l'utilisation d'outils conceptuels issus de la recherche : modes cognitifs et modes d'ajustement, *Les Sciences de l'Éducation pour l'ère nouvelle*, n° 1-2, pp. 27-58.

Goigoux, les cinq focales, https://inspe.uca.fr/formation/cinq-focales-un-mini-mooc

UE 4.3	Interprétation par les pratiques de la recherche disciplinaire à visées professionnelles

1- Objectifs poursuivis

L'objectif principal de la formation « à » et « par » la recherche pour les élèves fonctionnaires et fonctionnaires stagiaires, est de développer un regard critique sur les pratiques professionnelles par une activité d'initiation à la recherche, afin d'acquérir des compétences en lien avec le métier de professeur du second degré. Ce travail d'exploration et de réflexion débute en M1 et est approfondi en M2 ; il aboutit à la rédaction d'un mémoire de master.

L'élaboration d'un mémoire sur deux années doit contribuer au développement professionnel en formant des futurs professionnels aptes à s'interroger sur leurs pratiques et à mettre en place un protocole de recherche. Cette initiation à la recherche permet à de futurs professionnels de se familiariser avec les démarches scientifiques et de s'approprier les questions, les méthodologies, les outils et les résultats produits par les chercheur.es ; elle contribue à développer un regard informé et distancié sur les pratiques professionnelles.

Le mémoire est un élément structurant qui témoigne des différentes étapes inhérentes à toute démarche scientifique et réflexive. La réflexion engagée tout au long de son élaboration, de l'écriture et lors de la soutenance, permet aux étudiant.es de montrer leurs capacités à engager et s'engager dans une démarche de recherche scientifique, et à tisser des liens entre la pratique professionnelle et les données issues de la recherche autour d'un objet précis.

2- Contenus détaillés

Semestre 3 (6h)

Les enseignements du **troisième semestre** doivent permettre de guider méthodologiquement les fonctionnaires stagiaires dans leur travail d'enquête, dans le prolongement du travail de recherche engagé en M1 et en tenant compte de la pluralité des méthodologies mobilisables en lien avec l'exercice du métier.

Semestre 4 (12h)

Le **quatrième semestre** permet de passer progressivement d'une logique d'accompagnement des fonctionnaires stagiaires dans la finalisation du mémoire à une logique de veille scientifique permettant une projection vers les objectifs T3 du référentiel de formation.

3- Indicateurs de réussite et axes de progressivité attendus

Attendu de fin de semestre 3 : **rapport d'étape** (au minimum 20 pages) correspondant au recueil de données. Ce recueil doit impérativement être mené au cours de ce semestre, afin de ne pas accumuler un retard difficile à rattraper ensuite.

Le semestre 4 doit permettre de finaliser le mémoire écrit, de 30 pages minimum hors annexes. Le dépôt de ce mémoire permet d'accéder à la **soutenance** lors de laquelle seront

évalués les apports de la recherche menée et la construction des compétences professionnelles attendues d'un fonctionnaire stagiaire en fin de master, dans une logique de projection dans le métier.

4- Bibliographie indicative

Sur la place et le rôle du mémoire dans la formation des enseignants :

Colin, D. et Dolignier, C. (2019). Le mémoire d'initiation à la recherche en formation d'enseignants de lettres. Entre posture de praticien et positionnement scientifique. Le français aujourd'hui, 204, 37-50. DOI : 10.3917/lfa.204.0039

Delarue-Breton, C. (2014). Le mémoire de master MEEF : un nouveau genre universitaire ? Diversité, 177, 50-54. https://www.persee.fr/doc/diver_1769-8502_2014_num_177_1_8351

Doussot, S. & Vezier, A. (2016). Le séminaire de recherche : un lieu pour structurer la formation à l'enseignement autour de l'articulation théorie et pratique. *Recherches en éducation,* (HS9) https://doi.org/10.4000/ree.9957

Jorro, A. & Tutiaux-Guillon N. (2015). Savoirs profanes, savoirs scientifiques dans la formation des enseignants. *TransFormations*, n° 13-1 : https://cnam.hal.science/hal-02008280/document

Stumpf, A. **et** Meia, J.-S. (2025), Intégration de la recherche en formation à l'enseignement : entre prescription et utilité. Éducation et socialisation (77). DOI : https://doi.org/10.4000/14ro7

Contacts

Responsables de mention second degré Master Enseignement et Education

Bruno DEBEIRE : bruno.debeire@univ-lille.fr

Guillaume JOUVE : guillaume.jouve@univ-lille.fr

Responsable Master Enseignement et Education parcours Documentation

Agathe VUATTIER DUJARDIN : agathe.dujardin@univ-lille.fr

Gestionnaire de scolarité

Adresse mail générique : inspe-scolarite-villeneuve@univ-lille.fr

Julien JACQUELOOT : julien.jacqueloot@univ-lille.fr